

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MANICOUAGAN, tenue le mercredi 15 février 2023 à 15 h 01, à la MRC de Manicouagan, au 768, rue Bossé, Baie-Comeau.

SONT PRÉSENTS :

M.	Marcel Furlong	Préfet
M.	Étienne Baillargeon	Maire de Baie-Trinité
M.	Jean-Yves Bouffard	Maire de Godbout
M.	Steeve Grenier	Maire de Franquelin
M ^{me}	Carole Deschênes	Représentante de Baie-Comeau
M.	Jacques Ferland	Représentant de Pointe-Lebel
M.	Julien Normand	Maire de Pointe-aux-Outardes
M.	Christian Malouin	Représentant de Chute-aux-Outardes
M.	Raymond Lavoie	Maire de Ragueneau
M ^{me}	Lise Fortin	Directrice générale et greffière-trésorière
M ^{me}	Catherine Martel	Directrice administrative

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Marcel Furlong, préfet procède à l'ouverture de la séance à 15 h 01 et le quorum est constaté.

Rés. 2023-18

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur motion de monsieur Raymond Lavoie, il est proposé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté par la directrice générale et greffière-trésorière.

Les affaires nouvelles sont fermées.

Rés. 2023-19

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2023

Sur motion de monsieur Julien Normand, il est proposé et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2023.

Rés. 2023-20

4. DÉPÔT DU RAPPORT DU TNO - JANVIER 2023

Sur motion de monsieur Steeve Grenier, il est proposé et unanimement résolu d'accepter pour dépôt le rapport mensuel du TNO pour le mois de janvier 2023.

Rés. 2023-21

5. DÉPÔT ET LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Sur motion de monsieur Christian Malouin, il est proposé et unanimement résolu d'accepter pour dépôt la correspondance figurant sur la liste 2023-02.

6. AFFAIRES COURANTES

Rés. 2023-22

6.1 Autorisation du paiement des comptes - Janvier 2023

Sur motion de madame Carole Deschênes, il est proposé et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes pour le mois de janvier 2023 :

- de la MRC de Manicouagan pour un montant total de 301 107,46 \$
- du TNO de la Rivière-aux-Outardes pour un montant total de 64 453,41 \$

Rés. 2023-23

6.2 Renouvellement de contrat - Edilex

CONSIDÉRANT que par la résolution 2020-56 le conseil des maires a octroyé un contrat à la firme Edilexpert, pour une durée de trois ans, afin d'abonner la MRC à un logiciel Infonuagique permettant d'automatiser la rédaction de documents d'appel d'offres et de contrats;

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite renouveler cet abonnement, pour le module de rédaction d'appel d'offres seulement, et ce, pour une période de trois ans;

CONSIDÉRANT l'offre de services de ladite firme du 26 janvier 2023.

Sur motion de monsieur Étienne Baillargeon, il est proposé et unanimement résolu :

Que le conseil de la MRC accepte de défrayer les coûts suivants pour un abonnement de trois (3) ans au logiciel Edilexpert :

2023 :	3 437,31 \$ taxes en sus
2024 :	3 717,30 \$ taxes en sus
2025 :	4 009,30 \$ taxes en sus

Que le directeur financier soit autorisé à approprier les argents nécessaires du budget courant de la MRC et du TNO, à parts égales.

Rés. 2023-24

6.3 Renouvellement de contrat Portail Rezilio - Prudent Groupe Conseil

CONSIDÉRANT le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre et le Plan de sécurité civile en vigueur pour le TNO de la Rivière-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme Prudent Groupe Conseil pour le renouvellement de notre abonnement au portail Rezilio.

Sur motion de monsieur Jean-Yves Bouffard, il est proposé et unanimement résolu :

Que la MRC de Manicouagan accepte l'offre de services proposée le 17 janvier 2023 par la firme Prudent Groupe Conseil pour l'accès au portail Rezilio, pour une période de trois ans, aux coûts suivants :

2023	2 594,80 \$ taxes en sus;
2024	2 698,59 \$ taxes en sus;
2025	2 806,54 \$ taxes en sus;

Que la directrice générale, madame Lise Fortin, soit et est autorisée à signer, pour et au nom de la MRC, la proposition de Prudent Groupe Conseil.

Que le directeur financier soit et est autorisé à approprier les argents nécessaires du budget courant du TNO.

Rés. 2023-25

6.4 Rapport de la trésorière - Dépenses électorales

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 513 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), le trésorier doit transmettre au Directeur général des élections du Québec (DGEQ) une copie de son rapport d'activités pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Sur motion de monsieur Jacques Ferland, il est proposé et unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport de la trésorière, madame Catherine Martel, relatif aux dépenses électorales des candidats dans le cadre de l'élection du préfet élu au suffrage universel, et ce, pour l'année 2022.

Rés. 2023-26

6.5 Demande de prolongation de délais - Fonds régions et ruralité volets 3 et 4

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, par ses résolutions numéro 10154-11-22 et 10155-11-22, concernant la prolongation de délais pour la terminaison des projets du Fonds régions et ruralité, volets 3 et 4;

CONSIDÉRANT la création du Fonds régions et ruralité (FRR) en vigueur depuis le 1^{er} avril 2020 et les ententes conclues entre la MRC de Manicouagan et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation relativement aux volets 3 et 4, soit Soutien à la vitalisation et Signature Innovation;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de ces ententes les sommes doivent être entièrement engagées et dépensées au plus tard le 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT que la pandémie, ayant débuté en février 2020, a eu pour effet d'occasionner des retards considérables dans l'élaboration des projets;

CONSIDÉRANT que les projets émanant de ces programmes visent un impact positif pour la région et contribuent fortement à sa vitalisation.

Sur motion de monsieur Raymond Lavoie, il est proposé et unanimement résolu que le conseil des maires appuie la MRC du Haut-Saint-Laurent en demandant au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation une prolongation minimale de deux ans pour la terminaison des projets des volets 3 et 4 du Fonds régions et ruralité.

Rés. 2023-27

6.6 Demande de financement - Chute-aux-Outardes Bike Show

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Club des motocyclistes de la Péninsule relative à la tenue de la 21^e édition du Chute aux Outardes Bike Show qui se tiendra du 29 juin au 1^{er} juillet 2023;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de 5 000 \$ pour la tenue de l'événement.

Sur motion de monsieur Steeve Grenier, il est proposé et unanimement résolu que la MRC de Manicouagan accorde un montant de 1 500 \$ au Club des motocyclistes de la Péninsule pour la tenue de cette activité, et ce, conditionnellement à la confirmation de tous les partenaires financiers prévus à la structure financière du projet.

Rés. 2023-28

6.7 PSPS volet rural - Corporation de promotion et de développement du site du phare historique de Pointe-des-Monts

CONSIDÉRANT le projet de la Corporation de promotion et de développement du site du phare historique de Pointe-des-Monts, lequel consiste à développer une nouvelle offre aux personnes avec des limitations ou autres problèmes ne leur permettant pas de monter dans le phare, mais aussi par le biais de médiation hors les murs (scolaire, aînés et autres publics) permettant ainsi d'accroître les revenus autonomes de la corporation;

CONSIDÉRANT la réalisation de la première phase du projet, soutenu par le Fonds culturel Manicouagan, qui a notamment permis la captation d'images du phare à 360 degrés;

CONSIDÉRANT que la seconde phase du projet consiste à mettre à la disposition des visiteurs un écran tactile ou des casques de réalités virtuelles, permettant une médiation numérique et humaine, et ce, depuis le site du phare ou tout autre lieu puisque l'expérience sera transportable;

CONSIDÉRANT que le projet, évalué à 68 467 \$, est recommandé positivement par le comité aviseur.

Sur motion de monsieur Julien Normand, il est proposé et unanimement résolu que le conseil des maires autorise ID Manicouagan à verser à la Corporation de promotion et de développement du site du phare historique de Pointe-des-Monts un montant de 23 697 \$ pour la réalisation de ce projet, et ce, à même les enveloppes budgétaires 2021 et 2022 de la PSPS volet rural de la municipalité de Baie-Trinité.

Rés. 2023-29

6.8 FQIS / Municipalité de Pointe-aux-Outardes - Congélateur communautaire

CONSIDÉRANT que le service des loisirs de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, qui possède déjà un réfrigérateur communautaire, souhaite faire l'acquisition d'un congélateur permettant d'améliorer le service de redistribution alimentaire au bénéfice de la population;

CONSIDÉRANT que le congélateur communautaire permettra d'augmenter la quantité de dons et de diversifier l'offre alimentaire en recevant, notamment, la viande de bois que les chasseurs souhaitent partager;

CONSIDÉRANT que le projet, évalué à 5 639 \$, est recommandé positivement par le comité consultatif.

Sur motion de madame Carole Deschênes, il est proposé et unanimement résolu que le conseil de la MRC autorise ID Manicouagan à verser à la municipalité de Pointe-aux-Outardes, pour la réalisation de ce projet, un montant de 4 511 \$ sous forme de subvention, à même l'enveloppe budgétaire du FQIS.

Rés. 2023-30

6.9 FRR Volet 4 – Soutien à la vitalisation - Les jardins maraichers de Godbout

CONSIDÉRANT le projet de l'organisme Les jardins maraichers de Godbout, lequel consiste à installer et exploiter une serre de culture et un jardin permettant d'offrir des légumes frais tout au long de la saison estivale à la population de la municipalité, à ses commerces locaux, aux touristes et à la population environnante;

CONSIDÉRANT que des aires de repos, l'aménagement de l'accès aux jardins, une chambre froide et un kiosque de vente de légumes sont également prévus au projet;

CONSIDÉRANT que le projet, évalué à 136 000 \$, est recommandé positivement par le comité de vitalisation.

Sur motion de monsieur Jacques Ferland, il est proposé et unanimement résolu que le conseil des maires autorise le directeur financier à verser à l'organisme Les jardins maraichers de Godbout un montant de 27 250 \$ à partir du Fonds régions et ruralité - Volet 4, et ce, conditionnellement à la confirmation de la structure financière.

Rés. 2023-31

6.10 Rapport annuel 2022 – Programme d’amélioration de l’habitat

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2022 fait état des dossiers traités et des subventions versées par la Société d'habitation du Québec dans le cadre de l'application des programmes bénéficiant d'une entente entre la SHQ et la MRC de Manicouagan, à savoir :

- Adaptation de domicile (PAD);
- RénoRégion (PRR);
- Amélioration des maisons d'hébergement (PAMH);
- Petits établissements accessibles (PEA).

Sur motion de monsieur Raymond Lavoie, il est proposé et unanimement résolu :

D'accepter le dépôt du rapport annuel 2022 relatif aux programmes de l'amélioration de l'habitat préparé par Mme Annick Jean;

Que copie dudit rapport annuel soit transmise à la Société d'habitation du Québec.

Rés. 2023-32

6.11 Projet cadets été 2023

CONSIDÉRANT que la MRC de Manicouagan souhaite obtenir les services offerts dans le cadre du Programme de cadets de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT l'embauche de deux (2) cadets pour la période estivale 2023;

CONSIDÉRANT que le coût de ce projet évalué à 20 000 \$ est partagé à parts égales avec la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT qu'en novembre 2022, le Conseil des maires a donné son accord à ce projet lors du dépôt des prévisions budgétaires 2023.

Sur motion de monsieur Jean-Yves Bouffard, il est proposé et unanimement résolu :

Que le conseil de la MRC de Manicouagan accepte de participer financièrement pour un montant de 10 000 \$ à la réalisation de ce projet d'embauche de deux (2) cadets de la Sûreté du Québec pour la saison estivale 2023.

Que le préfet, monsieur Marcel Furlong, soit et est autorisé à signer le protocole d'entente à intervenir entre les parties.

Rés. 2023-33

6.12 Appellation de la circonscription fédérale de Manicouagan

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par le gouvernement fédéral afin de modifier le nom de la circonscription de Manicouagan;

CONSIDÉRANT que le conseil des maires souhaite confirmer son appui au nom proposé par la députée de Manicouagan, M^{me} Marilène Gill.

Sur motion de monsieur Jacques Ferland, il est proposé et unanimement résolu que le conseil des maires appuie M^{me} Marilène Gill dans ses démarches afin que soit retenu Côte-Nord-Nitassinan à titre de nouveau nom de la circonscription de Manicouagan.

Rés. 2023-34

6.13 Représentant de la ville de Baie-Comeau sur différents comités

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir la nomination des représentants de la MRC au sein de différents comités en raison de l'élection partielle du 19 février 2023 à la mairie de la ville de Baie-Comeau.

Sur motion de monsieur Julien Normand, il est proposé et unanimement résolu que la MRC de Manicouagan procède aux nominations suivantes, à savoir :

Comité directeur OVT-FRR-1

Marcel Furlong, préfet

Maire de Baie-Comeau élu à la suite des élections partielles du 19 février 2023

Assemblée des MRC de la Côte-Nord

Marcel Furlong, préfet

Lise Fortin, directrice générale

Maire de Baie-Comeau élu à la suite des élections partielles du 19 février 2023

Rés. 2023-35

6.14 Offre de partenariat - Cérémonie de fin d'études du Cégep de Baie-Comeau

CONSIDÉRANT la demande de partenariat, au montant de 1 000 \$ du Cégep de Baie-Comeau pour la tenue de la cérémonie de fin d'études qui se tiendra le 6 mai 2023 au stade Médard-Soucy, et ce, afin de souligner l'excellence et la persévérance scolaire des finissants.

Sur motion de madame Carole Deschênes, il est proposé et unanimement résolu de contribuer pour un montant de 500 \$ pour la tenue de cet évènement, et ce, conditionnellement à la mise en oeuvre du plan de visibilité offert par l'organisme.

7. AVIS DE MOTION

7.1 Règlement 2023-01 Adoption du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Manicouagan

Le représentant de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, monsieur Julien Normand, donne avis de motion de l'adoption, à une séance ultérieure de ce conseil, d'un règlement portant le numéro 2023-01 relatif à l'adoption du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Manicouagan.

Le projet de règlement est déposé aux membres du conseil et demande de dispense de lecture du règlement lors de son adoption est faite par le proposeur.

8. AFFAIRES NOUVELLES

Les affaires nouvelles sont fermées.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les journalistes s'interrogent sur les points suivants :

- PSPS volet rural - Corporation de promotion et de développement du site du phare historique de Pointe-des-Monts
- FRR Volet 4 - Soutien à la vitalisation - Les jardins maraichers de Godbout
- Appellation de la circonscription fédérale de Manicouagan

Rés. 2023-36

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur motion de monsieur Étienne Baillargeon, il est proposé et unanimement résolu que la séance soit levée à 15 h 31.

MARCEL FURLONG
PRÉFET

LISE FORTIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.

MARCEL FURLONG
PRÉFET

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MANICOUAGAN

768, RUE BOSSÉ, BAIE-COMEAU (QUÉBEC) G5C 1L6

ORDRE DU JOUR

**SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 15 FÉVRIER 2023 À 15 H 00
SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA MRC DE MANICOUAGAN**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2023**
- 4. DÉPÔT DU RAPPORT DU TNO - JANVIER 2023**
- 5. DÉPÔT ET LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
- 6. AFFAIRES COURANTES**
 - 6.1.** Autorisation du paiement des comptes - Janvier 2023
 - 6.2.** Renouvellement de contrat - Edilex
 - 6.3.** Renouvellement de contrat Portail Rezilio - Prudent Groupe Conseil
 - 6.4.** Rapport de la trésorière - Dépenses électorales
 - 6.5.** Demande de prolongation de délais - Fonds régions et ruralité volets 3 et 4
 - 6.6.** Demande de financement - Chute-aux-Outardes Bike Show
 - 6.7.** PSPS volet rural - Corporation de promotion et de développement du site du phare historique de Pointe-des-Monts
 - 6.8.** FQIS / Municipalité de Pointe-aux-Outardes - Congélateur communautaire
 - 6.9.** FRR Volet 4 – Soutien à la vitalisation - Les jardins maraichers de Godbout
 - 6.10.** Rapport annuel 2022 – Programme d'amélioration de l'habitat
 - 6.11.** Projet cadets été 2023
 - 6.12.** Appellation de la circonscription fédérale de Manicouagan
 - 6.13.** Représentant de la ville de Baie-Comeau sur différents comités

6.14. Offre de partenariat - Cérémonie de fin d'études du Cégep de Baie Comeau

7. AVIS DE MOTION

7.1 Règlement 2023-01 Adoption du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Manicouagan

8. AFFAIRES NOUVELLES

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE